

## TOURNAI

# Ils déposent leur victime chez elle après un détour par la banque...

**Accostée par deux individus qui lui demandent de « la beau », une habitante du centre-ville est forcée de rejoindre sa banque avec les voleurs.**

• Vincent DUBOIS

Samedi, vers 1 h 40, une personne résidant sur la terrasse de la Madeleine, à Tournai, sort de son garage quand elle est interpellée par deux individus qui lui demandent de « la beau ». Elle répond qu'elle n'en possède pas alors, l'un de ses interlocuteurs lui prend son sac à main et ses clés de voiture tout en préci-



Les voleurs ont retiré de l'argent avant de reconduire leur victime chez elle et de lui rendre son sac.

sant qu'il ne les rendrait pas tant qu'ils n'iront pas jusqu'à une banque retirer de l'argent.

N'osant pas se rebeller, la victime conduit ses deux agresseurs jusqu'à l'agence Belfius de la rue Royale. Une fois sur place, l'un des deux fouille le sac à main et s'empare de la carte bancaire, obligeant la victime à donner son code secret. L'individu retire alors une certaine somme d'argent au guichet extérieur.

Ensuite, les deux voleurs prennent la peine de accompagner leur proie jusqu'à son domicile et vérifient même le nom de cette dernière, inscrit sur la boîte aux lettres de l'immeuble. Avant de prendre la fuite, ils rendent le sac et les clés à leur victime. ■

## EN BREF

## ◆ CELLES

**Nez à nez avec le voleur**

Vendredi après-midi, un voleur a pénétré dans une habitation de la rue des Chênes, à Celles, après avoir donné un coup dans la porte. Là, il est tombé nez à nez avec l'occupant et il a aussitôt pris la fuite.

## ◆ MOUSCRON

**T-shirts pas chers**

Vendredi, en début de soirée, trois individus ont dérobé des T-shirts dans le magasin H&M, rue du Père Damien, à Mouscron.

## ◆ PECQ

**Outillage volé**

Durant la nuit de vendredi à samedi, des voleurs ont pénétré dans les bâtiments d'une société de constructions métalliques, rue du Zoning, à Pecq. Ils ont jeté leur dévolu sur divers outils.

## ◆ BÉCLERS

**Le voleur se blesse**

Jeudi, vers 12 h, des habitants du chemin d'Ath, à Béclers, ont constaté que des voleurs s'étaient introduits chez eux après avoir brisé une fenêtre avec des pavés trouvés sur place. Manifestement, un voleur s'est blessé avec des débris de verre car du sang a été retrouvé sur les lieux. Cela n'a pas empêché les malfaiteurs de fouiller l'habitation. On ignore le montant du préjudice.

## LEUZE-EN-HAINAUT

## La révolution du bermuda se poursuit

**Après Enghien, un nouveau mouvement de contestation contre l'interdiction du bermuda a été initié au centre Saint-Pierre.**

• Pierre-Laurent CUVELIER

Avoir le droit de porter un bermuda à l'école, la demande se fait forcément plus pressante lorsque le mercure grimpe. La semaine dernière, un mouvement de protestation a été initié au collège Saint-Augustin d'Enghien, où de nombreux élèves avaient troqué leur habituel pantalon pour un bermuda.

À Leuze, plusieurs dizaines d'adolescents avaient décidé de les « imiter » ce lundi matin en rendant au centre éducatif Saint-Pierre en tenue courte.

La « manifestation » prévue sur le parvis de l'hôtel de ville et annoncée sur les réseaux sociaux n'en fut pas une puisque les jeunes contestataires ont été pressés de rejoindre l'établissement.

Parmi eux, Simon ne comprend pas que l'on interdise le port du bermuda. Il s'en explique : « Dans les classes, c'est quasiment intenable par cette chaleur et l'on devrait pouvoir adapter notre tenue. On trans-



Plusieurs dizaines d'élèves ont bravé l'interdit ce lundi en se rendant à l'école en bermuda.

pire, puis cela joue sur la concentration. On nous dit que c'est interdit car les poils, ça émoustille les filles. Ce n'est pas juste. Pourquoi ont-elles le droit de porter une jupe alors que l'école refuse que l'on puisse mettre un bermuda », déplore cet élève de 5<sup>e</sup> secondaire.

**« L'école n'est pas un lieu de détente »**

Rappelons que le centre éducatif Saint-Pierre fait partie des nombreuses écoles qui,

dans son règlement d'ordre intérieur, imposent une « tenue correcte ».

La direction de l'établissement rappelle que l'école n'est pas un lieu de détente et avance des risques d'abus pour justifier cette disposition.

« Nous n'allons bien évidemment pas sanctionner les élèves qui sont venus en bermuda, indiquait le chef d'établissement. Il fait chaud pour tout le monde et en cas de situation exceptionnelle,

on peut faire preuve d'une certaine tolérance. En temps normal déjà, nous autorisons nos élèves du premier degré à porter un bermuda. J'insiste aussi sur le fait qu'il existe un organe consultatif au sein de l'école. Le dialogue est ouvert. »

Mais certains élèves et parents prétendent le contraire. « La direction nous a même prévenus qu'il y aurait des sanctions si on décidait de poursuivre le mouvement », nous confiait un élève, ce lundi après-midi. ■